

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Mélie 2020 Inc	Numéro de permis 2020037	Date d'inspection Le 14 octobre 2020	
Nom de l'établissement Garderie Mélie 2020		Numéro de téléphone (506) 783-7793	
Adresse 2009 322 Route Robertville NB E8K 2S4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Lors de ma supervision le ratio est maintenu
- Après vérification les dossiers des membres du personnel sont complets
- Au moins 50 % des éducateurs sont titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.
- L'administrateur est titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.
- Une programmation des activités planifiée et documentée est fait et tenue.

À mon arrivée les éducatrices fessaient la lecture en petit groupe, les enfants étaient calmes et à l'écoute. Aussi avant de partir les éducatrices font de la peinture sur citrouille.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 octobre 2020

Date

original signé par
Solange Roy

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 octobre 2020

Date